



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt et un, le 19 octobre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 12/10/2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 48 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Demande de subvention pour la création d'un site d'escalade à Ilhet  <b>N° 2021-122</b>
--	---

**Présents (43)** : GUILBERT-VIARRIEU Annie, GOUBE Nicole, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, BRUN Didier, HELARY Yann, OZUN Benjamin, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel.

**Présents non votant** : BLASCO Sabine, DILHET Sylvie

**Absents (14)** : MOUNIQ Jean, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, PAUCIS Jean, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, MUR François, RAHALI Sabine, GAY Eric, ACCHNI Nicole, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, DELOM Christian

**Procurations (5)** :  
DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine  
BALAGNA Patrice à ROBIN Isabelle  
LACAZE Noël à PELIEU Michel  
NARS Aline à MIR André  
FOURTINE Didier à ISOART Jean-Michel

Isabelle ROBIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président rappelle les objectifs fixés par la Communauté de Communes Aure Louron dans le cadre de la Labellisation du Grand Site Occitanie de renforcer l'offre 4 saisons en développant notamment les activités de pleine nature 4 saisons. Pour ce faire, la CCAL a entrepris des actions en faveur de l'aménagement et de l'équipement des sites d'escalade. Des sites ont été créés et d'autres ont été mis aux normes.

La falaise Artigalère située à Ilhet et à vocation initiation demeure à équiper. Le coût s'élèverait à hauteur de 10 850 € ht. (7 000€ pour l'équipement + 3 850€ pour l'aménagement).

Ce projet est susceptible de bénéficier de subventions du Conseil Départemental 65 au titre des « Pôles Touristiques des Hautes Pyrénées ».

Monsieur le Président propose le plan de financement suivant :

DEPARTEMENT 65	(50%)	5 425 €
AUTOFINANCEMENT CCAL	(50%)	5 425 €
		<hr/>
		10 850 €

Monsieur le Président invite les conseillers communautaires à en débattre.

Après en avoir délibéré et **à l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- D'approuver le plan de financement tel que présenté par Monsieur le Président,
- De mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU